# Anthropologie

	Stı	ructure	e généra	ile		
Pilier principal de Master						90 ECTS
30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier Anthropo	ologie, 30 ECTS du	mémoire				
Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Enseignements en Anthropologie	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 2
Total	90					
Pilier principal avec Spécialisation						90 + 30 ECTS
3 Spécialisations possibles						
Métiers de la culture	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	Note 3
Anthropologie de l'action sociale et environnementale	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	Note 3
Terrain intensif	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Total	30					
Pilier principal de Master						60 ECTS
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Anthropo	ologie, 30 ECTS du	mémoire	_			
Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements en Anthropologie	20	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 2
Total	60					

Pilier secondaire de Master autre que l'Anthropologie	30 ECTS
---	---------

# Anthropologie

Structure générale (suite)							
Pilier principal de Master autre que l'Anthropologie							60 ECTS
Pilier secondaire de Master							30 ECTS
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Anthropologie							
Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques	
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non		
Enseignements en Anthropologie	20	1 et 2	Obl.	Non	Non		
Total	30						
Pilier secondaire de Master avec Spécialisation 30 + 30 ECTS							
Spécialisation "Métiers de la culture"	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	Note 4	

#### **Anthropologie 90 ECTS** Pilier principal de Master 1ère et 2ème années Type Modalités Semestre Obl./Opt. **Enseignements** Enseignement(s) prérequis H/sem. **ECTS** (A/P) enseignement d'évaluation TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun) 30 Obl. Note 1) 30 PILIER ANTHROPOLOGIE Obl. 30 Approches anthropologiques contemporaines 2 A ou P 5 С Obl. Eval. int. notée 3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de C Selon ens. 15 Obl. Selon ens. niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. Cours de niveau MA dans une autre orientation du pilier Sciences sociales ou dans un autre pilier MA ou cours d'anthropologie dans une université voisine, en lien avec le sujet du 10 C Obl. Selon ens. mémoire et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire. Mémoire 30 Obl. Mémoire de Master (Note 2) 30 M Obl. 90 Total 1ère et 2ème années **Spécialisations** (L'étudiant-e peut choisir une des trois Spécialisations ci-dessous, en fonction de son travail de mémoire) Métiers de la culture (Note 5) 30 Opt. Travaux Pratiques en Ethnomusicologie 10 Opt. Eval. int. notée Travaux Pratiques en Ethnomuséographie 10 Opt. Eval. int. notée Travaux Pratiques en Anthropologie Visuelle 10 Opt. Eval. int. notée Stage au Musée d'ethnographie 10 Opt. Eval. int. non notée

Total des crédits

30

Anthropologie						
Pilier principal de Master (suite)				90 ECTS		
Spécialisation Spécia	ns (Suite)					
(L'étudiant-e peut choisir une des trois Spécialisations	ci-dessous, en fonctior	n de son travai	I de mémoire)			
Anthropologie de l'action sociale et environnementale (Note 6)		30	Opt.			
Enseignements spécialisés suivant une liste renouvelée chaque année.		15	Opt.	Selon ens.		
Crédits qui s'ajouteront aux 30 ECTS habituellement validés pour la réalisation du mémoire, effectué dans le cadre d'une collaboration étroite avec un intervenant social (ONG, collectivités territoriales, etc.).		15	Opt.	Eval. int. non notée		
Total des crédits		30				
Terrain intensif (Note 7)		30	Opt.			
Travail de terrain mené dans le cadre de la réalisation du mémoire de Master		30	Obl.	Eval. int. non notée		
Total des crédits		30				

# Anthropologie

# Pilier principal de Master

60 ECTS

1ère et 2ème années	1						
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 crédits ECTS au choix en séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'				10			
PILIER ANTHROPOLOGIE				20		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines		2	A ou P	5	С	Obl.	Eval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.		2	Selon ens.	15	С	Obl.	Selon ens.
Mémoire				30			
Mémoire de Master (Note 2)				30	M	Obl.	
Total 1ère et 2ème années				60			

# Anthropologie

## Pilier secondaire de Master 30 ECTS

1ère et 2ème années							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 crédits ECTS au choix en séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'				10			
DILIED ANTUDADAL COLE						<b>211</b>	
PILIER ANTHROPOLOGIE				20		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines		2	A ou P	5	С	Obl.	Eval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.		2	Selon ens.	15	С	Obl.	Selon ens.
Total 1ère et 2ème années				30			

#### Spécialisation "Métiers de la culture" (L'étudiant-e peut effectuer la spécialisation "Métiers de la culture" en plus du pilier secondaire Master, pilier Anthropologie) Métiers de la culture (Note 5) 30 Opt. Travaux Pratiques en Ethnomusicologie 10 Opt. Eval. int. notée Travaux Pratiques en Ethnomuséographie 10 Opt. Eval. int. notée Travaux Pratiques en Anthropologie Visuelle Eval. int. notée Opt. 10 Stage au Musée d'ethnographie Eval. int. non notée 10 Opt.

30

### Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations			
C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O= Oral	P = Printemps

Total des crédits

## Anthropologie

### Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'elle/il entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec la/le responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la/au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

#### Note 1

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

10 ECTS en "Séminaires méthodes".

20 ECTS au choix entre les "Séminaires", "Séminaire interdisciplinaires" et "Ateliers 'Fabrique de Demain".

### Note 2

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorant-e-s) sont à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.

### Note 3

Pour les étudiant-e-s ayant un pilier Master Sciences sociales, pilier Anthropologie à 90 ECTS, trois possibilités de renforcement supplémentaire par adjonction d'une spécialisation (30 ECTS) au cursus (menant à un MA de 120 ECTS) sont offertes. La composition de ce supplément est laissée au choix des étudiant-e-s. Ces spécialisations sont:

- Métiers de la culture
- Anthropologie de l'action sociale et environnementale
- Terrain intensif

### Note 4

La spécialisation "Métiers de la culture" peut être aussi acquise en ayant un pilier principal de Master autre que l'Anthropologie à 60 ECTS et un pilier secondaire de Master en Anthropologie à 30 ECTS.

### Note 5

L'étudiant-e doit s'adresser à l'un-e des responsables de la spécialisation pour faire valider ses choix.

### Note 6

L'étudiant-e doit s'adresser au comité scientifique de la spécialisation.

# Anthropologie

### Note 7

Le travail de terrain doit répondre à plusieurs critères :

- terrain d'au moins 6 mois;
- apprentissage d'une langue étrangère;
- difficulté d'accès ou de séjour sur le terrain;

La/le directrice/teur du mémoire décide de la correspondance ou non d'un éventuel projet avec la spécialisation "Terrain intensif".